

AVIS PRESSE

Réunion du conseil municipal du 27 mai 2011

Projet école : Monsieur le Maire est autorisé à déposer le permis de construire des futurs bâtiments scolaires. Le projet est désormais lancé avec pour objectif d'être opérationnel dès la rentrée 2012. Il est prévu la construction deux classes maternelles, un dortoir, une salle multi activités ainsi qu'un restaurant scolaire et de son office.

Subventions 2011 : Il a été décidé l'attribution des subventions de fonctionnement à diverses associations pour un montant total de 5 128€.

Tarifs des services : Le conseil a délibéré sur les tarifs des services périscolaires pour la rentrée prochaine à savoir :

Cantine : enfant 2,20€ ; personnel 3,10€ ; enseignant et stagiaire 4,10€.

Garderie : matin : 1,25€ ; soir : 1,55€ ; matin et soir : 2,10€ avec un forfait pour dépassement d'horaire à 5€ par ¼ d'heure.

Chemin de petite randonnée : La commune s'est portée candidate à l'agrément, par le Conseil Général, d'un itinéraire nommé "La légende du Puits d'Enfer", reliant St Maixent l'École à Exireuil, en passant par le Puits d'Enfer.

Cimetière : Le conseil a validé la proposition de modification du règlement des cimetières. Celui-ci fera l'objet, prochainement, d'un arrêté du Maire. Principales modifications : règles concernant l'espace cinéraire (cavurne, columbarium et jardin du souvenir), obligation de pose de caveau et de réalisation de travaux dans les 12 mois après acquisition de la concession.

*Exireuil le 30 mai 2011
le maire,
Jérôme BILLEROT*

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mai 2011

L'an deux mil onze, le vingt sept mai à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 20 mai 2011

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, BERNARD Sylvie, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, FOURNIER Daniel, GRIGNON Maryse, LUTTAU François, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Excusés : /

Secrétaire de séance : BERNARD Sylvie.

Le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2011 est adopté à 14 voix "pour" et 1 "abstention".

I - Délibérations

2011-05-01 : Attribution des subventions

Monsieur le Maire rappelle qu'une somme de 6 000€ a été inscrite au budget "Commune" 2011, compte 6574 "subvention de fonctionnement aux associations".

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'attribution des subventions comme suit :

Association	Subvention 2011
A.D.F.A.E.	50,00 €
A.D.M.R. du St Maixentais	500,00 €
AFSEP	50,00 €
AIDES 79	50,00 €
AMF Force T	300,00 €
Amis de l'hôpital	100,00 €
APE d'EXIREUIL	500,00 €
APE Logis de Villaines	150,00 €
Ass. des paralysés de France (79)	50,00 €
Ass. Valentin Haüy (Deux-Sèvres)	30,00 €
Cercle de Voile de la Touche Poupard	100,00 €
Chambre des métiers de la Vienne	42,00 €
Chambre des métiers des Deux-Sèvres	336,00 €
CLIC du Haut Val de Sèvre	100,00 €
Conciliateurs de justice	70,00 €
COSEME	1 500,00 €
Croix Rouge	50,00 €
Ecole de Musique du St Maixentais	100,00 €
EMF	150,00 €
FNATH 79	50,00 €
Foot de Ste Eanne	150,00 €
France Alzheimer Deux-Sèvres	100,00 €
Ligue Contre le Cancer	100,00 €
Resto du cœur	150,00 €
Rout'avec toit	50,00 €
Secours catholique St Maixent	50,00 €
Secours Populaire	50,00 €
SEP Concorde Exireuil	200,00 €
TOTAL :	5 128,00 €

2011-05-02 : Groupe scolaire - autorisation de signature du permis de construire

Monsieur le Maire rappelle les délibérations relatives au projet de construction du groupe scolaire et expose les éléments du dossier de permis de construire pour le futur bâtiment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire des nouveaux bâtiments scolaires.

2011-05-03 : Restaurant scolaire - tarifs 2011/2012

Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur au restaurant scolaire : 2,15€ pour les enfants, 3€ pour le personnel affecté à l'école et 4€ pour les enseignants et stagiaires.

Après avoir étudié le prix de revient de ces repas et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

fixe les tarifs des repas pour l'année scolaire 2011/2012 à :

- 2,20€ pour les enfants,
- 3,10€ pour le personnel affecté à l'école,
- 4,10€ pour les enseignants et stagiaires.

2011-05-04 : Garderie périscolaire - tarifs 2011/2012

Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur à la garderie : 1,20€ pour une présence matin, 1,50€ pour une présence soir et 2€ pour une présence matin + soir.

Après en avoir étudié le prix de revient, souhaitant garder l'aspect social et accessible de ce service et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

fixe les tarifs garderie, par enfant, pour l'année scolaire 2011/2012,

- présence le matin : 1,25€
- présence le soir : 1,55€
- présence matin et soir : 2,10€
- forfait pour dépassement d'horaire : 5€ par ¼ d'heure.

2011-05-05 : Candidature à l'agrément d'un itinéraire

Monsieur le Maire relate aux membres du Conseil Municipal son entretien avec Monsieur Jacques GIBOUIN concernant le projet de candidature à l'agrément d'un itinéraire "La légende du Puits d'Enfer" au niveau du Conseil Général des Deux-Sèvres.

Il présente le plan et commente le circuit.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide la demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et l'engagement d'entretien régulier du circuit "La légende du Puits d'Enfer" ;
- autorise Monsieur le Maire à déposer et à signer les documents liés à cette demande d'inscription.

*Exireuil, le 30 mai 2011
le maire,
Jérôme BILLEROT*